



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

<https://sflgc.org/>

COMPTE RENDU

Assemblée générale annuelle de la Société française de littérature générale et comparée

14 décembre 2020 à 16h

par visioconférence (<https://meet.google.com/nxc-oroc-bnc>)

Étaient présent.e.s ou représenté.e.s : Manon AMANDIO, Thomas BAREGE, Aurélie BARJONET, Céline BARRAL, Hélène BEAUCHAMP, Charles BRION, Simona CARRETTA, Odile CHATRICHVILI, Chloé CHAUDET, Yves CHEVREL, Marie CLEREN, Chloé CONANT-OUAKED, Nicolas CORREARD, Stefania CUBEDDU-PROUX (représentée par Chloé Chaudet), Yvan DANIEL, Muriel DETRIE, Hélène DUBAIL, Anne DUCREY, Guy DUCREY, Isabelle DURAND, Anne DUPRAT, Delphine EDY, Ariane FERRY (représentée par Véronique Léonard-Roques), Caroline FISCHER (représentée par Jean-Louis Haquette) Florence FIX, Anne-Isabelle FRANÇOIS, Marie de GANDT, Véronique GELY, Claire GHEERARDYN, Audrey GIBOUX, Catherine GRALL, Béatrice GUENA, Karen HADDAD, Jean-Louis HAQUETTE, Marion LATA, Françoise LAVOCAT (représentée par Zoé Schweitzer) Claudine LE BLANC, Monique LE ROUX (représentée par Yen-Mai Tran-Gervat), François LECERCLE, Claire LECHEVALIER, Véronique LEONARD-ROQUES, Bénédicte LETELLIER, Véronique LOCHERT, Ariane LORASCHI, Annick LOUIS, Anna LUSHENKOVA FOSCOLO, Francesca Margherita MANZANARI, Hélène MARTINELLI, Fiona MCINTOSH, Guillaume METAYER (représenté par Jean-Louis Haquette), Pouneh MOCHIRI, Anne-Marie MONLUÇON, Jean-Marc MOURA (représenté par Chloé Chaudet), Béatrice OCHLINSKI, Sylvie PARIZET, Marion PELISSIER, Claire PLACIAL, Stéphane POUYAUD, Nathalie PRINCE, Joëlle PRUNGNAUD (représenté par Zoé Schweitzer), Delphine RUMEAU, Florence SCHNEBELEN, Zoé SCHWEITZER, Marthe SEGRESTIN, Tumba SHANGO LOKOHO, Marianne SIMON-OIKAWA, Nina SOLEYMANI, Evangelhia STEAD, Virginie TELLIER, Sebastian THILTGES, Yen-Mai TRAN-GERVAT, Pascal VACHER, Tatiana VICTOROFF, Anne-Gaëlle WEBER, Patrick WERLY, Sébastien WIT, Enrica ZANIN, Karl ZIEGER.

Excusée : Anne-Rachel HERMETET

Compte-tenu de l'arrivée tardive de certains membres et de quelques départs avant la fin de la réunion, le nombre maximum de participants de façon simultanée s'est élevé à 65 personnes.

Le Président de la SFLGC remercie vivement tous les membres de la Société qui se sont rendus disponibles pour cette Assemblée en ligne, d'autant que la fin du semestre est dense et la période difficile.

La liste des pouvoirs adressés par des membres de la SFLGC est lue par la Secrétaire.

Rapport moral du Président

Le Président prend la parole pour le premier rapport moral de son mandat.

Le qualificatif « moral » de ce rapport est particulièrement adapté dans les circonstances actuelles. Nous avons en effet vécu, depuis novembre 2019, une année tout à fait inédite, dans notre métier d'enseignants-chercheurs, comme dans nos vies personnelles.

Sans avoir été soumis à autant de difficultés que nombre de nos concitoyens, nous avons quand même été mis sérieusement à l'épreuve dans notre métier. Le simple fait de faire cours est devenu beaucoup plus compliqué, l'idée de travailler en bibliothèque presque utopique, et la perspective de rencontrer des collègues en colloque, en France ou à l'étranger, repoussée *sine die*.

Les évidences n'en sont plus et cela nous fait prendre conscience combien ce qui semblait le plus quotidien était précieux, comme prendre un café en terrasse en partageant nos dernières lectures ou les derniers potins de nos universités.

Le passage majoritaire à des modes numériques de relations que l'épidémie nous impose nous laisse une impression double : la sauvegarde d'un contact, mais aussi l'appauvrissement par rapport au fameux « présentiel » devenu objet de nostalgie. Ce qui a été aussi souligné, dans les différents domaines de nos vies, c'est l'importance des relations incarnés, qui nous unissent les uns aux autres, présences réelles en-deçà des réseaux numériques de communications de tous ordres. L'Assemblée générale peut se dérouler, mais elle n'est qu'un ersatz de nos contacts antérieurs.

Il semble au Président que la vocation de notre association s'en trouve soulignée, non pas seulement de représenter une discipline, mais d'abord de favoriser la création de liens entre les comparatistes. C'est dans cette perspective que la Société a voulu lancer un nouveau projet, intitulé « Littératures en partage », qui vise retourner l'outil de communication à distance, non pas envisagé comme un substitut à une manifestation scientifique, mais comme proposition d'une nouvelle forme d'échange (à côté des congrès et des doctoriales), un échange qui s'affranchit de la distance temporelle, pour créer un nouveau rendez-vous comparatiste

Pour ce qui est de la vie de notre Société, grâce aux moyens numériques, il a été possible de maintenir un certain nombre de nos activités, que le Président ne détaille pas ici, puisque les différents vice-présidents le feront.

La Société a aussi essayé modestement de proposer, comme tant d'autres, un espace d'échange sur le site, qui est devenu l'outil principal de nos liens en temps de pandémie. Merci à ceux qui y ont apporté leur contribution.

Jean-Louis Haquette tient aussi à remercier tous les membres du bureau et du Conseil d'administration qui ont généreusement donné de leur temps, malgré le poids de nos nouveaux modes de fonctionnements universitaires, pour animer les activités de l'association.

Le Président conclut son rapport moral en disant son vif souhait, comme tout un chacun, de pouvoir retrouver dès que possible en 2021 les modes de relations directs, sans écran, sinon sans masques et en espérant que la prochaine Assemblée générale ait lieu lors du congrès 2021, à la Sorbonne nouvelle, en présence de tous.

En se réjouissant du nombre de membres de la SFLGC réunis pour cette assemblée inédite, il propose de poursuivre l'ordre du jour et de passer au vote du compte rendu de la précédente Assemblée générale.

Le **compte rendu de l'Assemblée générale du 22 novembre 2019** est approuvé par vote à l'unanimité des présents. C'est l'occasion pour le Président élu en 2019 de remercier vivement les membres du précédent Conseil d'administration ainsi que l'ancienne présidente, Anne Duprat, pour leur action et leur investissement auprès de la SFLGC.

Bilan financier et rapport du Trésorier

Sébastien Wit remercie vivement Chloé Chaudet, trésorière dans le précédent Conseil d'administration, pour son aide et ses très judicieux conseils : le nombre des cotisants a augmenté par rapport à 2019 pour atteindre 242 personnes ce 14 décembre. La relance individuelle, menée de conserve avec Tatiana Victoroff et Zoé Schweitzer, respectivement trésorière adjointe et secrétaire, s'est avérée très efficace. Il en profite d'ailleurs pour remercier Tatiana Victoroff de son aide lors de ce premier exercice ; c'est à présent une équipe

bicéphale qui s'occupe de la trésorerie de la SFLGC.

Le trésorier communique grâce au partage d'écran le bilan financier reproduit ci-dessous.

RAPPORT FINANCIER SFLGC 2020 (À LA DATE DU 11 DÉCEMBRE 2020)

RECETTES 2020

Cotisations 2020 x 208 membres réguliers	8 320, 00
Cotisations 2020 x 27 doctorants	540, 00
Cotisations 2021 x 2 membres réguliers	80, 00
Avance cotisations 2021 x 5 doctorants	50, 00
Mise en ligne congrès SELC	3000, 00
Don	10, 00
TOTAL RECETTES	12 000, 00

DÉPENSES 2020

➤ DÉPENSES EFFECTUÉES :

Abonnement domaine sflgc.org	150, 00
Maintenance du site sflgc.org	300, 00
Frais bancaires (paiements en ligne)	83, 19
Frais bancaires (gestion de compte Crédit mutuel)	73, 09
Cotisation annuelle Eurocompte	84, 00
Volume 2019 de <i>Poétiques comparatistes</i>	3620, 00
TOTAL DÉPENSES EFFECTUÉES	4 310, 28

➤ RESTENT À IMPUTER :

Cotisation AILC pour 2020	≈ 2 200
TOTAL DÉPENSES À IMPUTER	2 200, 00
TOTAL DÉPENSES EFFECTUÉES ET DÉPENSES À IMPUTER	6 510, 28

Quelques chiffres synthétiques pour terminer ce bilan :

Bénéfice de la SFLGC = 5 489, 72 euros

Sans l'apport de la Société Européenne de Littérature Comparée pour la mise en ligne du congrès de Lille 2019, ce bénéfice serait de 2 489, 72 euros

Solde du compte courant : 18 429, 34 euros

Solde du Livret bleu : 14 854, 08 euros

Le Trésorier souligne l'augmentation des doctorants parmi les cotisants et s'en réjouit : 13 en 2019, ils sont 27 en 2020. Cette augmentation peut s'expliquer notamment par la politique de la SFLGC qui a organisé des doctorales (reportées en janvier 2021 pour des raisons sanitaires), créé un prix de thèse et abaissé le montant de la cotisation pour les doctorants.

Les dépenses restantes pour 2020 se composent du Prix de thèse et du versement de la cotisation à l'Association Internationale de Littérature comparée.

Guy Ducrey, commissaire aux comptes, a reçu les comptes et les a examinés ; il en certifie la sincérité.

Le Président remercie vivement Sébastien Wit, ainsi que Tatiana Victoroff, pour leur travail et leur implication. Il insiste sur l'importance des doctorants pour la vitalité de notre Société et de la discipline, et, inversement, souhaite que la Société leur soit profitable.

Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents.

Doctorales et Congrès

La parole est donnée à Anne Duprat, Professeure à l'Université de Picardie – Jules Verne, où sont organisées les doctorales le 22 janvier. Elle annonce que cette manifestation aura bien lieu à la date prévue, mais en « distanciel ». Le report à une date ultérieure aurait provoqué d'importants problèmes logistiques, vu le nombre de manifestations décalées de 2020 à 2021. Elle remercie chaleureusement tous les collègues comparatistes d'Amiens qui contribuent à la préparation de cette rencontre et tous ceux qui ont accepté d'y participer.

Le programme est établi et sera bientôt mis en ligne. La journée débutera par une conférence plénière de François Lecerle, qu'elle se réjouit beaucoup d'accueillir et d'entendre ; le Prix de thèse de la SFLGC sera remis vers midi.

On pose la question de l'enregistrement des interventions. Il est prévu, répond Anne Duprat, que ce soit fait par des professionnels de l'Université de Picardie. L'accord des doctorants sera demandé. On se demande si le site de SFLGC pourrait accueillir ces enregistrements et/ou les résumés écrits des interventions.

Jean-Louis Haquette remercie vivement Anne Duprat et les collègues d'Amiens d'avoir organisé ces doctorales, si importantes pour la SFLGC.

Il se réjouit également que le prochain congrès ait lieu à l'Université de la Sorbonne-nouvelle et remercie les collègues comparatistes de cette université.

Yen Mai Tran-Gervat et Anne-Isabelle François, toutes deux enseignantes-chercheuses à l'Université de la Sorbonne-nouvelle, donnent quelques informations pratiques : le congrès aura lieu au campus Condorcet et le site internet, qui n'était pas encore actif, l'est à présent : congressflgc2021@gmail.com L'appel à contribution se trouve sur le site de la SFLGC, les propositions sont à adresser d'ici le 31 janvier 2021 [<https://sflgc.org/actualite/congres-de-la-sflgc-les-populations-fictionnelles/>]

Elles espèrent, bien sûr, que le congrès pourra se tenir en présentiel.

Comme il est question de la Sorbonne nouvelle, le Président aborde le sujet de la domiciliation de la SFLGC. Celle-ci est, en effet, domiciliée depuis longtemps à la Bibliothèque de littérature générale et comparée de la Sorbonne nouvelle or celle-ci va changer de locaux puisque l'université toute entière déménage. Après discussion, le conseil d'administration pense que le plus simple et le plus cohérent serait de conserver cette domiciliation, et par conséquent de modifier l'adresse de la Société en même temps que celle la Bibliothèque de LGC.

L'Assemblée se range à cet avis et vote à l'unanimité en faveur de cette proposition.

Ce sujet amène ensuite Jean-Louis Haquette à aborder la question des archives de la SFLGC. Il informe l'assemblée qu'Yves Chevrel a la très grande gentillesse de donner à la Société ses archives concernant la SFLGC (*Annuaire* de la Société, *Bulletins de liaison de la SFL(G)C*, *Bulletin de LGC* et d'autres documents depuis 1964), soit cinq cartons. Il le remercie vivement au nom du conseil d'administration et des membres de la Société et se réjouit que la mémoire de la Société soit ainsi accessible.

Conformément au souhait d'Yves Chevrel, ces archives seront conservées au domicile de la Société, à la Sorbonne nouvelle, où se trouvent d'ores et déjà les archives relatives à la trésorerie.

Projet « Littératures en partage »

Le projet « Littératures en partage » consiste à organiser des rencontres à distance entre collègues comparatistes ; il est animé par le souhait de développer les activités scientifiques notre Société et de favoriser la communication entre comparatistes, mais aussi d'intéresser un public qui ne soit pas seulement composé des membres de la Société, on pense aussi bien aux étudiants de lettres qu'au « grand public cultivé ». Ces rencontres réuniraient deux collègues autour d'une thématique commune, liée à des objets et à des pratiques de recherche, et seraient organisées en deux temps : d'une part un entretien, informel, d'une cinquantaine de minutes, d'autre part, un échange avec le public, d'une quarantaine de minutes. Le déroulement précis de la rencontre demeure à l'appréciation des participants. Ces rencontres auraient lieu le vendredi en fin de journée (vers 18h30) et débuteraient en 2021, ce qui coïncide avec le centenaire de la *Revue de littérature comparée*. Un calendrier plus précis doit être défini avec les intervenants dans les prochaines semaines.

Ce projet a eu l'accord du conseil d'administration.

Voici les collègues qui ont bien voulu accepter ces rencontres, et que nous remercions vivement : Jean-Louis Backès et Tatiana Victoroff, Yves Chevrel et Anne-Rachel Hermetet, Muriel Détrie et Claudine Le Blanc, Guy Ducrey et Jean-Louis Haquette, Françoise Lavocat et Anne Duprat. D'autres tandems pourront, bien sûr, être envisagés par la suite si les premières expériences s'avèrent concluantes.

L'enregistrement et la diffusion de ces entretiens seront proposés aux intervenants, sans obligation, mais il semblerait très souhaitable d'en garder une trace.

Le site de la SFLGC relayera l'information et l'on espère que les collègues comparatistes feront de même afin que ces entretiens puissent toucher le plus large public possible.

Bilan de la session 2020 de la 10^e section du CNU

Anne-Gaëlle Weber, présidente de la 10^e section du CNU, est invitée à exposer le bilan de la dernière session. Elle ouvre son exposé en se réjouissant du projet « Littératures en partage ».

Cette session 2020 a été la première pour Anne-Gaëlle Weber en tant que présidente de section. Elle remercie chaleureusement le Bureau et le Conseil d'administration de la SFLGC pour les discussions relatives au CNU et la diffusion de la motion relative à la suppression de la qualification des professeurs, leur collaboration est très précieuse.

Le bilan de la section a été publié sur le site de la Société [<https://sflgc.org/actualite/bilan-de-la-session-cnu-de-la-10e-section-2020/>], Anne-Gaëlle Weber reprend les principales données chiffrées et observations.

Session de qualification

Résultats chiffrés de la procédure de qualification aux fonctions de Maître de Conférences en 2020 :

Sur 185 dossiers inscrits, 172 ont été déclarés recevables.

72 dossiers ont été qualifiés ou requalifiés, soit 42% environ,

51 dossiers n'ont pas été qualifiés, soit 29,6%,

49 dossiers ont été classés « hors-section », soit 28,4%.

Le taux de qualification des dossiers qui correspondent aux attentes disciplinaires est donc de 58,5%.

À titre de comparaison, les résultats chiffrés en 2019 étaient les suivants : sur 173 dossiers inscrits, 158 avaient été examinés, 66 qualifiés ou requalifiés soit 41,8%, 42 non qualifiés soit 26,6 %, 50 « hors section » soit 31,6 %.

Résultats chiffrés de la procédure de qualification aux fonctions de Professeur des Universités en 2020 :

Sur 17 dossiers inscrits et recevables,

9 ont été qualifiés, soit 53 % environ,

6 non qualifiés, soit 35 %,

2 classés « hors-section », soit 12%.

Le taux de qualification des dossiers qui correspondent aux attentes disciplinaires est donc de 60%.

À titre de comparaison, les résultats chiffrés en 2019 étaient les suivants : 27 dossiers inscrits, 24 dossiers examinés, 2 équivalences refusées, 9 qualifiés ou requalifiés (37,5%), 10 non qualifiés, 3 hors section.

Remarques : Les résultats restent donc stables. On peut noter une augmentation substantielle du nombre de candidates et candidats à la qualification et se réjouir de la vitalité de notre discipline. Corrélativement, on peut regretter que le nombre de postes ouverts au recrutement soit aussi faible. Ainsi l'augmentation constatée est aussi due en partie au nombre toujours conséquent de demandes de requalification.

Session de promotions

En 2020 ont été attribuées 3 promotions à la hors-classe des Maîtres de conférences, 2 à la classe exceptionnelle des Maîtres des Conférences, 2 à la première classe des Professeurs, 2 à la classe exceptionnelle 1 et 1 à la classe exceptionnelle 2. Les quotas de promotions par grade n'ont donc absolument pas varié depuis 2019, alors même que le nombre de candidats à la hors-classe des Maîtres de Conférences et à la classe exceptionnelle des Professeurs ne cesse d'augmenter.

La section 10 du CNU, par la voix de son bureau et en accord avec l'avis général des autres sections, a fait savoir son mécontentement au Ministère : le nombre extrêmement réduit de promotions pouvant être attribuées par le CNU ne reflète en aucun cas la grande qualité des dossiers de candidature présentés et le remarquable et durable investissement dont ces dossiers témoignent.

Cette année, comme souvent, la section ne disposait que d'un unique CRCT (Congé pour recherches ou conversions thématiques) d'un semestre.

PEDR

Le CNU a pour tâche d'examiner les dossiers de demande de PEDR et de les classer. Les conditions d'évaluation sont les suivantes : des quotas imposés par le ministère et un Procès-Verbal qui empêche de changer ces quotas ou de ne pas les respecter.

Le classement se fait en trois groupes dont 20% de dossiers « de la plus grande qualité » et 30% « satisfaisant pleinement les critères » selon les termes employés par le Ministère.

Les membres du CNU ont été très embarrassés ; beaucoup de dossiers dépassaient par leur nombre de productions et par leur qualité, par leur rayonnement et par l'investissement dans l'encadrement de la recherche dont ils témoignaient les normes exigées par le ministère pour être considérés comme des « dossiers satisfaisants ». La 10^e section a donc été contrainte à classer comme non prioritaires des dossiers de très bon niveau et souhaite que les candidats malheureux n'hésitent pas à déposer de nouveau leur candidature.

Le bureau du CNU encourage tous les collègues qui le peuvent à continuer à déposer une candidature à la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche puisque le pourcentage imposé pour chacune des catégories repose sur le nombre de dossiers de candidature.

En 2020, la section 10 a examiné 14 dossiers de Maîtres de conférences et 18 dossiers de Professeurs. Dans le premier corps, la répartition imposait n'autorisait à classer dans la première catégorie que 3 candidats, dans la seconde 4 et 7 dans la troisième. Dans le second corps, 4 dossiers pouvaient être regroupés dans la première catégorie, 5 dans la seconde et 9 dans la troisième.

Les critères d'évaluation de la section figurent sur le site de la CP-CNU. Pour éviter une évaluation uniquement quantitative, la 10^e section invite les candidates et candidats à envoyer un article pour compléter le dossier, possibilité qu'exploitent très peu de collègues.

« Suivi de carrière »

La section 10 continue à refuser de mettre en place le suivi de carrière et n'a donc pas siégé à cette fin en 2020. 27 des 55 autres sections refusent toujours de mettre en œuvre ce suivi de carrière. La question de la pertinence de ce suivi de carrière sera de nouveau discutée lors des assemblées générales de la CP-CNU.

La présidente de la 10^e section du CNU souligne l'importance de la procédure de qualification qui est la seule garante d'une évaluation disciplinaire, nationale et équitable. Cette évaluation par ailleurs est la seule qui ne prenne pas seulement en compte le doctorat mais aussi l'ensemble des productions et activités d'enseignement des candidats. Elle rappelle que la section a publié une motion contre la LPR et la suppression du CNU et qu'elle continue de se mobiliser contre la suppression du CNU dans la mesure de ses moyens.

Jean-Louis Haquette remercie vivement Anne-Gaëlle Weber, ainsi que le bureau et les membres de la 10^e section. Il dit à nouveau l'attachement de la SFLGC au CNU et rappelle l'importance du site pour la diffusion des informations auprès de la communauté des comparatistes.

Rapport du Vice-Président chargé de la recherche

Le Vice-Président chargé de la recherche, Yvan Daniel, remercie les collègues de l'Université de Picardie pour l'organisation des doctoriales qui constituent un moment important et attendu.

Il évoque ensuite la deuxième édition du Prix de thèse. Il y a sensiblement moins de candidats en 2020 qu'en 2019, onze dossiers ont été déposés cette année contre vingt-sept l'an passé, ce qui peut s'expliquer éventuellement par un moindre vivier de doctorants ou par le confinement. Il remercie tous les collègues du bureau de la Société qui ont bien voulu accepter de lire des thèses candidates et rédiger un rapport. Une première réunion a eu lieu ce 14 décembre, le résultat sera proclamé lors des doctoriales, le 22 janvier vers 12h. Le prix bénéficie d'une dotation généreuse : le premier Prix est doté de 1000 euros et le second, dans le cas où il serait attribué, de 400 euros. Le financement cette année en est assuré par trois collègues bénéficiant de l'UIF et par le Livret bleu.

Yvan Daniel encourage vivement les jeunes docteurs à postuler et serait reconnaissant aux directeurs de thèse de mentionner de ce Prix, dont on souhaite qu'il acquière encore davantage de visibilité, et d'inciter leurs doctorants à se présenter.

Le Président le remercie de son intervention.

Bilan des « Bibliothèques » (Bibliothèque comparatiste, actes et volumes collectifs, *Poétiques comparatistes*)

Karl Zieger, directeur du Comité de lecture, retenu par une réunion éditoriale, n'est pas encore présent à l'AG mais Jean-Louis Haquette parle en son nom.

Certaines contributions pour la Bibliothèque comparatiste se font encore attendre, elles devraient cependant être achevées très prochainement, le comité de lecture se réunira au début de l'année 2021.

Le prochain numéro de *Poétiques comparatistes*, dirigé par Muriel Détrie et Philippe Postel, est achevé. Il est plus long qu'initialement prévu ce qui a engendré un surcoût ; celui-ci ne sera pas assumé par la SFLGC mais par les unités de recherche des éditeurs scientifiques. Le Président de la Société rappelle qu'il convient d'être très vigilant concernant l'inflation du nombre de signes. Le volume qui paraîtra en 2021 est consacré aux polémiques littéraires et placé sous sa direction de Clotilde Thouret.

Delphine Rumeau se demande si la Bibliothèque comparatiste, en ligne, a vocation à accueillir des actes de colloques, et, si cela était possible, elle aimerait soumettre au comité de lecture un ouvrage collectif, issu d'un colloque toulousain. Cette proposition consistant à enrichir d'une nouvelle rubrique les publications collectives en ligne a été accueillie favorablement par le CA dans la mesure, bien sûr, où il s'agit de publications collectives dirigées par un /des membre(s) de la Société. On rappelle que les frais induits pas la mise en ligne doivent être pris en charge par les éditeurs du volume.

À la faveur de cet échange, plusieurs collègues rappellent qu'il existe des revues en ligne, souvent interdisciplinaires, associées à des laboratoires, dans lesquelles les publications comparatistes, de colloques ou d'articles, sont bienvenues. Voici ci-dessous quelques noms de revues dont le titre a été indiqué dans l'espace dédié à la discussion (chat) :

<http://atlantide.univ-nantes.fr/> [revue du laboratoire l'Antique le moderne (LAMO), Université de Nantes]

<http://www.revue-silene.com/f/index.php> [revue du Centre de recherche en littérature et poésie comparées, Université de Nanterre]

<https://figures-historiques-revue.univ-lille.fr/> [revue interdisciplinaire soutenue par l'équipe ALITHILA, Université de Lille, et la Biography Society], pour publier des collectifs sur la postérité littéraire et artistique de personnages historiques, sur les biographies, les autobiographies, les correspondances]

<http://lentre-deux.com/> [revue du laboratoire Textes & cultures de l'Université d'Artois]

Compte tenu de l'intérêt pour la communauté scientifique d'une recension de ces revues (et d'autres dont la référence pourra être donnée par la suite), Guy Ducrey propose que soit constitué un vademecum qui serait accessible sur le site. Cette idée est accueillie très favorablement par l'assemblée. Yvan Daniel et Karl Zieger vont réfléchir à l'endroit du site le plus adapté pour cette recension.

Karl Zieger, rejoint la réunion à 17h15 – alors qu'on abordait la question des Relations internationales (cf. *supra*) – et complète les propos de Jean-Louis Haquette en apportant des précisions concernant la bibliothèque comparatiste et la publication d'actes de colloques dirigés par des membres de la Société. Il indique également qu'il conviendra de programmer prochainement une réunion pour le renouvellement de la moitié de la composition du Comité éditorial et qu'il faudra songer à son remplacement en 2022 en raison de son prochain départ en retraite.

Le Président de la Société remercie très chaleureusement Karl Zieger.

Rapport de la Vice-Présidente chargée des relations internationales

La Vice-Présidente chargée des relations internationales, Anne-Rachel Hermetet, est malheureusement dans l'impossibilité d'être présente à l'assemblée en raison d'une soutenance de thèse, elle a chargé le Président de parler en son nom.

La pandémie a profondément affecté les échanges internationaux et ralenti les projets de la Société.

Anne-Rachel Hermetet indique que la SFLGC contribuera grâce à deux panels, auxquels elle participe ainsi que le président de la Société, au congrès de la Société européenne de littérature comparée (SELC/ESCL) qui se tient du 6 au 10 septembre 2021 à Rome (<https://escl-selc.eu/next-congress/>). Elle a appris également que Catherine Grall, avec d'autres collègues comparatistes, animerait aussi un panel. Afin que la Société puisse éventuellement communiquer sur la participation des comparatistes français à la SELC/ESCL, il serait intéressant de savoir si d'autres membres interviennent au prochain congrès et demande aux collègues concernés de bien vouloir lui en faire part. par courriel. Il serait également intéressant de poser la question par le biais du site, ce dont Enrica Zanin a bien voulu se charger lors du CA.

Jean-Louis Haquette propose de contacter des présidents de sociétés comparatistes étrangères, en priorité celles avec lesquelles la SFLGC entretient déjà des liens, afin de leur demander d'écrire un billet qui serait mis en ligne sur notre site. Concernant à la fois le site internet et les relations internationales, cette proposition, qui a recueilli l'assentiment du CA, recueille aussi celui de l'Assemblée.

Rapport de la Vice-Présidente chargée de l'enseignement

La Vice-Présidente chargée de l'enseignement, Véronique Léonard-Roques, remercie vivement Yen-Mai Tran-Gervat, à laquelle elle a succédé, pour son aide précieuse lors de sa prise de fonction.

Elle rappelle que la réunion de choix des programmes d'agrégation s'est tenue le 12 septembre par visioconférence, avec l'aide précieuse d'Ariane Ferry, Jean-Louis Haquette et Enrica Zanin. La présence de trois programmes a rendu possible une discussion scientifique nourrie entre les membres présents. Le programme très stimulant soumis par Thomas Barège a permis de revenir une question de méthode récurrente relative à la présence d'un film. Les deux programmes choisis, proposés par Nicolas Correard et Alexis Nous, ont été transmis aux présidents des jurys d'agrégation externe et interne de Lettres modernes. On rappelle que ces propositions de programmes sont confidentielles et n'ont aucun caractère officiel ni contraignant, ce sont les directoires des deux jurys qui sont seuls souverains.

Les interventions consacrées au programme « Sonnets de la modernité » (concours 2021), à l'exception de celle dédiée au recueil de Pasolini qui n'a pas été transmise, ont été mises en ligne, grâce à l'aide précieuse de Chloé Chaudet.

Le travail de discussion avec les inspecteurs de l'Éducation nationale n'a pu être mené comme prévu en raison de la situation sanitaire, mais il est prévu de le reprendre dès que ce sera possible.

Karen Haddad indique qu'Hervé Joubert-Laurencin fera une conférence en ligne à l'Université de Nanterre le 25 janvier sur le recueil de Pasolini et demande quelles sont les autres manifestations scientifiques prévues concernant le programme « Sonnets de la modernité ». Il serait souhaitable que les manifestations liées au programme soient communiquées à Véronique Léonard-Roques afin que les informations soient ensuite accessibles et centralisées sur le site.

Rapport de la Vice-Présidente chargée de la diffusion et de la valorisation

La Vice-Présidente chargée de la diffusion et de la valorisation, Enrica Zanin, commence son rapport en remerciant l'équipe issue du CA sans laquelle le site ne fonctionnerait pas : Thomas Barège, Chloé Chaudet, Audrey Giboux, Hélène Martinelli, Claire Placial, Delphine Rumeau, Benoît Tane et le Bureau de la SFLGC. Elle donne ensuite des indications chiffrées concernant la fréquentation du site :

330 visiteurs par jour

950 visites [= nombre de pages consultées] par jour

La page plus lue est celle consacrée à l'agrégation (13 600 visites cette année). Ce constat invite à se demander s'il faut développer les publications à l'intention des étudiants et des doctorants.

246 contenus ont été postés sur le site, soit un peu moins qu'en 2018-2019, ce qui peut s'expliquer par l'absence de publication des actes du Congrès. Enrica Zanin remercie encore tous ceux qui contribuent à la vitalité et au dynamisme du site.

La croissance du site et l'augmentation du nombre de fréquentations a conduit à modifier légèrement l'abonnement, le site est désormais passé au niveau « professionnel ».

Elle aborde ensuite la réception de la « Feuille d'informations » – désormais « Bulletin d'informations ». L'envoi est conçu pour que les serveurs électroniques ne rejettent pas ce Bulletin, ce que confirme le site qui mentionne la bonne réception du Bulletin par la messagerie fournie par l'abonné. Pour tout problème de réception, il ne surtout pas hésiter à écrire à cette adresse : contact@sflgc.org.

Enrica Zanin revient sur différentes rubriques du site. Elle rappelle que la rubrique « Comparatistes confinés » se poursuit et que les propositions sont bienvenues (envoyer à cette adresse : contact@sflgc.org). La section consacrée à la rédaction de la thèse aurait besoin d'être révisée, celle consacrée à l'HDR d'être rédigée.

L'expérience réussie de la réunion d'agrégation par visioconférence soulève plus largement la question du mode de visibilité des activités de la Société. Il lui semble que le site pourrait opportunément en garder trace, ce qui contribuerait à sa vitalité et, surtout, illustrerait le dynamisme de la SFLGC et la fécondité de ses membres.

Elle encourage les membres de la Société à publier sur le site, pour soumettre une annonce de recherche, une soutenance de thèse etc. Il suffit d'écrire à contact@sflgc.org.

Jean-Louis Haquette remercie vivement Enrica Zanin pour le travail accompli et son implication dans la Société.

Il revient sur la question des modes de pérennisation et se demande s'il ne serait pas judicieux que les doctorants joignent à l'annonce de la soutenance de la thèse un résumé de leur travail. Il insiste, par ailleurs, auprès des directeurs de recherche afin qu'ils incitent les jeunes collègues à annoncer la soutenance de leur doctorat. La question, plus largement, est en effet celle des publics du site. Le CA va y réfléchir prochainement et fera des propositions.

Questions diverses

Le sujet de la domiciliation de la Société et celui des archives ont été abordés précédemment.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autres questions ; il rappelle qu'il est toujours possible de soumettre des questions diverses avant l'Assemblée générale afin qu'elles y soient évoquées.

Le dernier sujet de cette Assemblée concerne la Loi de Programmation de la Recherche (LPR). À l'issue du CA qui s'est réuni le 28 novembre, le bureau a rédigé une motion, envoyée par courriel au CA, qu'il soumet à présent à l'assemblée. Le texte provisoire de cette motion est affiché en ligne afin qu'il puisse être lu et discuté par les membres de la Société.

Le Président donne quelques éléments de contexte, expliquant notamment la citation de l'avis du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) par sa représentativité. Il revient également sur le financement récurrent sur projet et l'importance accrue conférée à l'Agence nationale de la Recherche (ANR) par la LPR, si peu favorable aux SHS.

Il s'engage une discussion et plusieurs membres de la Société proposent des menues modifications qui recueillent l'assentiment de l'assemblée. Ces modifications sont reportées en direct sur le texte de la motion partagé à l'écran.

Anne-Gaëlle Weber remercie la SFLGC d'avoir proposé cette motion, qui insiste sur l'importance du long terme et des libertés académiques pour la recherche, elle rappelle également combien le CNU est considéré par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comme un obstacle à l'autonomie des universités.

Le texte de la motion est voté à l'unanimité des présents.

La publication de la motion sur le site de la SFLGC et sa diffusion sur le site *fabula.org* recueillent également l'unanimité. [C'est chose faite depuis l'Assemblée, voir ici : <https://sflgc.org/actualite/motion-des-membres-de-la-sflgc-contre-la-lpr/> et ici : https://www.fabula.org/actualites/france-motion-de-la-societe-francaise-de-litterature-generale-et-comparee-sur-la-lpr_99258.php].

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie vivement les membres de la Société pour leur présence attentive, leurs remarques et leur confiance ; l'Assemblée générale est levée à 18h15.

le 17 décembre 2020
Jean-Louis Haquette, président
et Zoé Schweitzer, secrétaire.